ART. 12 N° 424

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 janvier 2015

## LA CROISSANCE ET L'ACTIVITÉ - (N° 2498)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

## **AMENDEMENT**

N º 424

présenté par M. Suguenot

#### **ARTICLE 12**

Supprimer les alinéas 8 à 11.

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Un tarif public ne peut être qu'unique ; il ne peut faire l'objet d'une variabilité qui créerait une atteinte à l'égalité devant les charges publiques.